

Bourse de mobilité à l'Université Aix-Marseille pour l'année universitaire 2026-2027

Les candidatures sont ouvertes pour les étudiants admis en 3ème ou 4e année de Bakalavr en Informatique et Mathématiques Appliquées.

1. Conditions de mobilité

La bourse de mobilité est destinée aux étudiants de l'UFAR admis en 3e ou 4e année de bakalavr qui souhaitent étudier pendant une année universitaire à l'Université Aix-Marseille en France durant l'année universitaire 2026-2027. La faculté concernée est **Informatique et Mathématiques Appliquées**.

ATTENTION !!!

Les étudiants sélectionnés pour effectuer la mobilité à l'Université Aix-Marseille dans le cadre de ce programme doivent suspendre leurs études à l'UFAR et, à leur retour, ils reprennent leurs études dans l'année où celles-ci avaient été suspendues. Par exemple, si un étudiant valide sa 3e année, et il est admis en 4e année, mais décide d'étudier une année à l'Université Aix-Marseille, il devra, à son retour, reprendre ses études en 4e année. A leur retour les étudiants poursuivront ensuite leur cursus conformément aux modalités pédagogiques, au règlement des études et au programme de l'année universitaire en vigueur au moment de leur réintégration.

Les conditions financières de la bourse de mobilité sont les suivantes :

- Bourse mensuelle de 1 000 euros.

2. Critères d'admissibilité

1. Déposer le dossier de candidature dans les délais impartis.
2. Avoir validé l'année universitaire 2025-2026.
3. Avoir une moyenne générale annuelle d'au moins 14/20 au moins.
4. Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 16/20 en français au cours des deux derniers semestres.
5. Avoir un DELF B2 au moment de candidater.

6. N'avoir fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire de la part du conseil de discipline au cours des deux dernières années universitaires.
7. N'avoir aucune dette envers l'université avant la date limite de dépôt des candidatures.

3. Documents à fournir pour le dossier de candidature

- CV actualisé en français.
- Lettre de motivation en français.

4. Modalités de dépôt de candidatures

Le dépôt de candidature devra être effectué :

- Par voie électronique à l'adresse courriel Ofelya.Aslibekyan@pers.ufar.am, en mentionnant comme objet du courriel « Candidature Mobilité Aix-Marseille » et en mettant en copie la Directrice des études direction_etudes@ufar.am et international@ufar.am.
- Tout document transmis par voie électronique doit être en format PDF.
- En utilisant son compte électronique d'étudiant d'UFAR. **Aucune candidature transmise en utilisant une adresse électronique autre que celle fournie par l'UFAR ne sera prise en compte.**

5. Critères de sélection par le jury

- Qualité du dossier (résultats académiques, CV, lettre de motivation, dossier disciplinaire).
- Qualité de l'entretien.
- Résultats des tests de langue (si nécessaire).

6. Calendrier et processus

- Date limite de candidature : **23 Juillet, 2026, 18h00.**
- Les entretiens et tests de langue (si nécessaire) auront lieu entre le **29-31 Juillet, 2026.**
- L'entretien durera 10 minutes avec 3 minutes de présentation par l'étudiant et 7 minutes de questions avec le jury.
- Les dates de la réunion d'information et des entretiens seront communiquées ultérieurement.